

Département des LANDES
Arrondissement de DAX
Canton de PAYS
MORCENNAIS TARUSATE

Envoyé en préfecture le 19/05/2025
Reçu en préfecture le 19/05/2025 .ET
Publié le 20/05/2025
ID : 040-214001802-20250513-20250513DEL022-DE



COMMUNE DE MEILHAN
Procès-verbal des délibérations
CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 13 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MEILHAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Patricia LOUBERE, Maire, après convocation légale.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	15	Date de la convocation 07/05/2025
Nombre de membres présents	12	
Nombre de pouvoirs	01	Date de la publication
Nombre de suffrages exprimés	13	
Quorum	08	

Présents : M^{me} LOUBERE Patricia, M. LACOSTE Claude, M^{me} HUREL Catherine, M. CHABANNE Éric, M. LAULOM Vincent, M. MEURIS Olivier, M^{me} DESPOUYS Véronique, M. LOUBERE David, M^{me} LAPETRE-TAUZIET Nadège, M. SOUX Benoit, Mme LINXE Justine, M^{me} CHARON-BURNEL Mathilde

Excusé : M. TESTEMALE Maurice

Absentes : M^{me} DUCROT Stéphanie, M^{me} ILHARDOY Sandra

Procuration : M. TESTEMALE a donné procuration à Mme CHARON-BURNEL

Secrétaire de séance : M^{me} HUREL Catherine

OPERATION N° 2504 CIMETIERE : COLUMBARIUM, TRAVAUX JARDIN DU SOUVENIR, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE FEC

DELIBERATION N° 2025- 022

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de procéder à la construction d'un nouveau jardin du souvenir et de la construction d'un nouveau columbarium. Il a été demandé plusieurs devis à plusieurs entreprises.

Madame le Maire donne lecture des différents devis reçus :

- **Société Granimond (Montant TOTAL TTC = 15 741,48 €)**
 - o Poste columbarium, 12 cases, 3 étages identiques, montant HT 9 116,90 €, soit 10 940,28 € TTC



- Poste jardin du souvenir
 - puisard octogonal, 45 dispersions, montant HT 2 121,00 €, soit 2 545,20 € TTC
 - Stèle + espace de marquage, 50 plaques montant HT 1 880,00 €, soit 2 256,00 € TTC
- **Société Aquitaine Progranit (TOTAL TTC = 13 756,00 € TTC)**
 - Poste columbarium, 15 cases, 3 étages identiques montant HT 9 980,00 € soit 11 976,00 € TTC
 - Poste jardin du souvenir : Travaux maçonnerie pour un montant HT de 1 483,33 € soit un montant TTC de 1 780,00 €

Madame le Maire demande aux membres présents de bien vouloir délibérer sur le choix de l'entreprise.
Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de retenir l'entreprise Aquitaine Progranit pour un montant HT de 11 463,33 € soit un montant TTC de 13 756,00 €
- **SOLLICITE** l'attribution d'une part du Fonds d'Équipement des Communes pour l'année 2025 pour l'opération 2504, columbarium, travaux jardin du souvenir, pour un montant de 6 687,00 €
- **DIT** que la ressource sera affectée à l'opération n° 2504.
- **ACCEPTÉ** le plan de financement ainsi

Prévision dépenses		Prévisions recettes	
Désignation	Montant € HT	Désignation	Montant €
Poste columbarium	9 980,00	Fonds concours CCPT	0,00
Poste Jardin du souvenir travaux de maçonnerie, Fourniture et pose d'une cave béton	1 483,33	FEC 2025	6 687,00
		Fonds libres Commune	4 776,33
Montant total HT	11 463.33	Montant total HT	11 463.33

- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures au registre,

Le Secrétaire de séance
Mme HUREL Catherine

Le Maire,
Mme Patricia LOUBERE



« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos – 50, cours Lyautey – 64 000 Pau Cédex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://telerecours.fr/>). »